

PARLEMENT EUROPÉEN

DELEGATION DU PARLEMENT EUROPEEN

1121

au

COMITE MIXTE PARLEMENT EUROPEEN/CORTES ESPAGNOLES

20-11-161

Troisième rencontre

TVS

2 - 3 juin 1980

BRUXELLES

1.22.01 00

Document de travail

sur

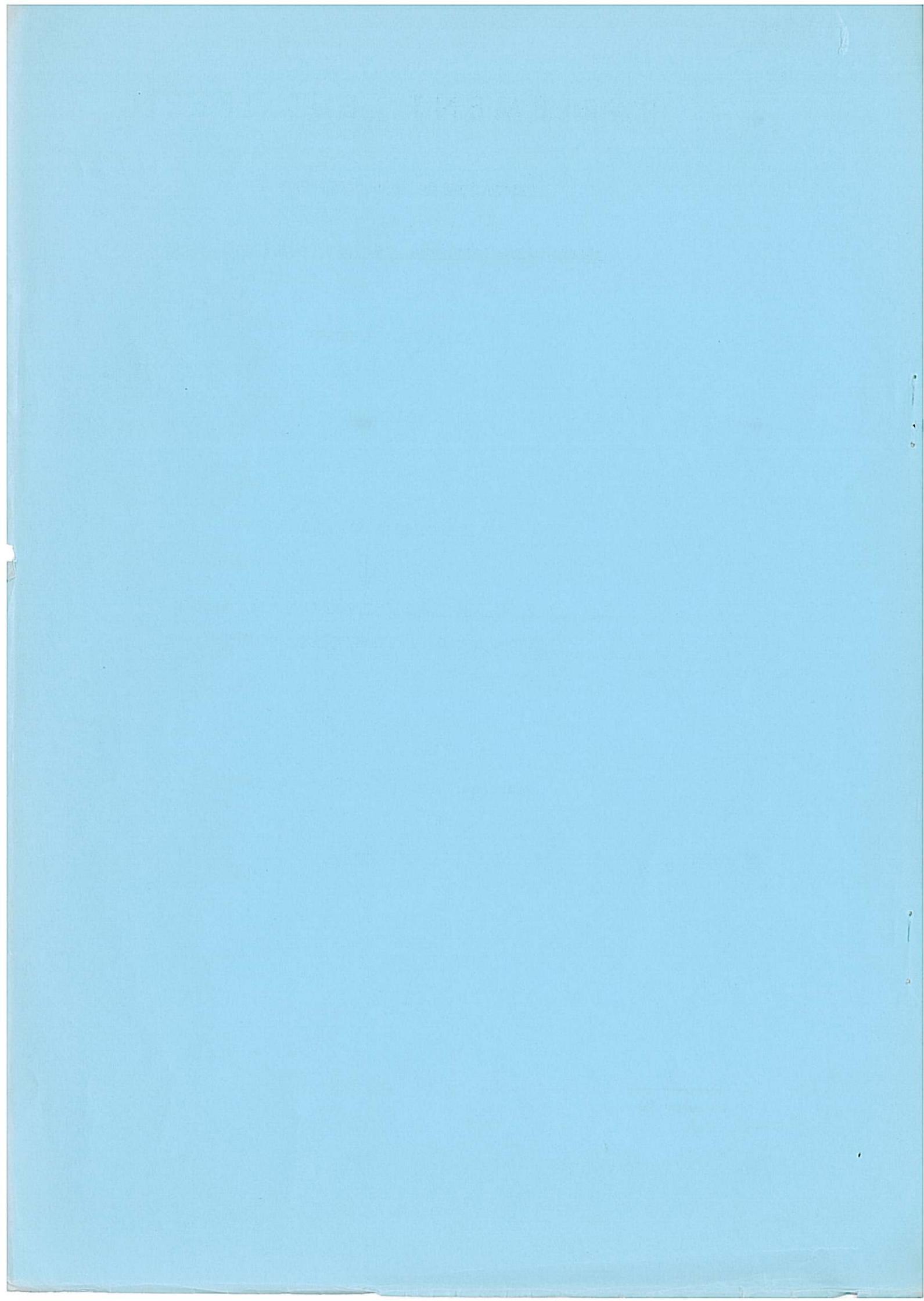
LES QUESTIONS INDUSTRIELLES RELATIVES A L'ENTREE DE

L'ESPAGNE DANS LA COMMUNAUTE EUROPEENNE

Rédacteur : M. Llibert CUATRECASAS

11186

15 mai 1980



Généralités

Introduction

Au moment où le Comité mixte souhaite progresser dans l'analyse des problèmes institutionnels, agricoles et industriels qui, dans une large mesure, traceront le cadre de l'adhésion de l'Espagne aux Communautés, il convient de souligner, dans un premier temps, deux aspects importants.

Il faut s'attendre en 1980, tant en Europe que - plus particulièrement - en Espagne, à une période de conjoncture économique et sociale difficile, sans que l'on puisse envisager de remédier à cette situation à court terme.

Dès lors, le premier point à garder à l'esprit - c'est un principe que le Comité devrait se fixer dès le départ - est le suivant : les aspects conjoncturels ne sauraient faire oublier que la perspective de l'adhésion doit reposer sur une politique économique et sociale d'harmonisation à long terme avec la Communauté, qui contribue à la solution de ces problèmes.

Le second aspect à souligner et dont doit également s'inspirer notre travail, c'est la volonté politique qui existe des deux côtés, aussi bien dans la Communauté qu'en Espagne, de faire adhérer celle-ci à celle-là; dès lors, si l'on veut aboutir à un accord raisonnable, il faut résoudre les problèmes économiques et sociaux qui peuvent subsister en s'engageant fermement à ce que l'objectif politique global prévale sur les intérêts particuliers.

A cet égard, il convient de rappeler les paragraphes 3 et 5 de la recommandation sur l'adhésion, adoptée par le Comité mixte en sa réunion du 23 novembre 1978 et présentée à nouveau en janvier 1980; il y était indiqué que l'entrée de l'Espagne, loin de freiner la progression vers l'Union européenne, donnerait un nouvel élan à la Communauté et renforcerait sa cohésion et sa capacité d'action. A cette fin, le Comité a réclamé l'instauration de mécanismes de concertation appropriés entre l'Espagne et la Communauté dans le cadre de l'évolution de l'ensemble des politiques communes.

En énonçant ces principes, le Comité a fait écho aux résolutions du Parlement européen du 12 mars 1976 et du 22 avril 1977 en faveur de l'adhésion de l'Espagne dans des délais aussi rapprochés que possible.

Situation conjoncturelle à prendre en considération

Au-delà de l'affirmation qui précède, il convient de souligner la mauvaise conjoncture tant dans la Communauté qu'en Espagne.

Selon les chiffres communiqués par la Commission au Parlement européen, le PNB européen a augmenté de 3,3 % en 1979 et son taux de croissance ne devrait pas atteindre 2 % en 1980. Dans de telles conditions, le taux de chômage européen, égal à 5,6 % en 1979, pourrait dépasser 6 % en 1980, tandis que l'inflation, qui s'est élevée à 9 % en 1979, pourrait atteindre 11,5 % en 1980.

En Espagne, le PNB devrait augmenter de 1,25 % en 1980, selon les estimations de l'OCDE, le taux d'accroissement ayant été légèrement inférieur à 2 %, en termes réels, en 1979. L'inflation, que le gouvernement voudrait ramener à 14 %, se poursuivra vraisemblablement et dépassera les 15,75 % en 1979. Dans ces conditions, le nombre de chômeurs, qui a représenté 10,25 % de la population active pendant le 4ème trimestre de 1979, soit 1.300.000 personnes, pourrait atteindre 11 % à la fin de 1980.

Dans ce contexte, les pays européens prévoient pour 1980 des déficits croissants de leur balance de comptes courants; selon les estimations de l'OCDE, ce déficit se situerait, en Espagne, aux environs de 2.700 millions de dollars à la fin de l'exercice actuel.

Dans le cas particulier de l'Espagne, il convient cependant de faire remarquer que les réserves en devises, qui s'élevaient à 13.117 millions de dollars à la fin de 1979, permettront d'aborder avec une certaine sérénité le déclin éventuel annoncé.

Bien que les situations respectives de la Communauté et de l'Espagne soient différentes, il semble, au regard des chiffres cités, que les considérations émises par M. Roy Jenkins, lorsqu'il a présenté le programme de la Commission pour 1980, s'appliquent à l'une et à l'autre.

Constatant le changement intervenu à partir de 1973, principalement après l'augmentation du prix de l'énergie, il conclut que ce processus est irréversible et que, pour 1980 et les années à venir, il s'agit essentiellement de savoir comment la société européenne pourra s'adapter aux nouvelles réalités économiques.

Si cette adaptation s'avère difficile pour l'Europe, elle le sera encore davantage pour l'Espagne. C'est dans cette perspective que nous souhaiterions que le Comité examine les problèmes industriels liés à l'adhésion de l'Espagne.

Caractéristiques essentielles de l'industrie espagnole dans le cadre de ses relations avec la Communauté

Avant d'analyser la structure interne de l'industrie espagnole, il convient de situer exactement celle-ci par rapport au contexte communautaire, en précisant son ampleur et son potentiel.

Les exportations espagnoles ne représentent que 2,5 % du commerce extérieur de la Communauté et, de même, les importations ne représentent que 2,6 % des produits de la Communauté.

Par contre, les importations de produits espagnols dans la Communauté représentent 35 % du total et les exportations effectuées par l'Espagne vers la Communauté 47 % de notre commerce extérieur. Ces chiffres, valables pour 1978, n'ont cessé de progresser au cours des cinq dernières années; ils se sont accentués en 1979, à partir du moment où nos échanges ont augmenté principalement avec la CEE et l'Amérique latine, tandis que nos exportations vers les Etats-Unis diminuaient brusquement.

Des chiffres cités plus haut, il ressort que l'Espagne dépend dans une large mesure du Marché commun, mais que, d'une façon générale, les produits espagnols pénètrent mal sur les marchés de la Communauté.

De toute façon, il convient de souligner que l'importance croissante des exportations espagnoles au cours de ces dernières années (entre 1975 et 1978, elles ont augmenté de 132 %) a représenté pratiquement le seul élément actif au sein de la demande effective espagnole et constitue l'élément principal de l'augmentation du PNB.

Cette évolution, qui revêt une importance particulière dans des moments de crise comme à l'heure actuelle, est particulièrement significative si l'on considère que les exportations espagnoles ne représentent, par rapport à la production, qu'un pourcentage de loin inférieur à celui du reste des pays de la Communauté, comme le montrent les statistiques pour l'exercice de 1977.

Rapport (en pourcentages) entre les exportations et le PNB, par pays

France	17
Italie	22,9
Allemagne	22,9
Grande-Bretagne	23,8
Pays-Bas	41
Belgique	46,9
Danemark	23,7
Irlande	47
Espagne	8,8

Par ailleurs, il convient de s'attarder, parmi ces exportations vers la CEE, aux produits qui traduisent une spécialisation plus marquée de la part de l'Espagne, le rapport entre la valeur de la production sectorielle et celle du produit industriel global étant supérieur à la moyenne communautaire.

Dans cet ordre d'idées, on peut affirmer que la production espagnole est relativement plus spécialisée que celle de la Communauté dans les secteurs de la chaussure, de la confection, du cuir, du matériel de transport et du caoutchouc. Par contre, on peut parler d'une sous-spécialisation dans les secteurs des machines et du matériel électrique, des produits chimiques, du papier journal et de l'imprimerie.

Bien qu'il faille prendre ces chiffres avec une certaine réserve, étant donné que la globalisation peut mener à des conclusions équivoques dans des secteurs qui manquent parfois d'homogénéité - une chose est évidente : l'Espagne rivalise avec la CEE en matière de spécialisation, dans la mesure où la croissance est supérieure, dans certains secteurs, à la moyenne communautaire, ne fût-ce que pour les transports, le bois et les meubles. Le secteur de la chaussure est proche de la moyenne communautaire, mais dans les autres secteurs mentionnés, on note une divergence entre la croissance communautaire et le niveau de spécialisation.

A première vue, ces considérations ne permettent évidemment pas de tirer des conclusions satisfaisantes, bien que le manque de pénétration, en termes globaux, mentionné plus haut pourrait permettre aux économies de la CEE et de l'Espagne d'être complémentaires.

Quoiqu'il en soit, il est peut-être plus important, plutôt que de s'attarder au niveau de spécialisation, de mesurer le comportement commercial (trade performance) des différents secteurs industriels, tel que le traduisent, par rapport à la Communauté, les dernières statistiques.

Seuls deux secteurs industriels espagnols se comportent très bien au niveau commercial, celui de l'alimentation et celui du cuir et de la chaussure.

Par contre, les secteurs mal classés sont les suivants : le matériel électrique, les boissons et les tabacs, les machines industrielles et agricoles, les instruments de précision et d'optique et la chimie de base.

Cependant, il convient de souligner qu'entre 1967 et 1976, six secteurs ont sensiblement progressé sur le plan commercial; toutefois, le niveau qu'ils ont atteint ne permet pas de les placer au premier rang. Ces secteurs sont les suivants : métallurgie de base, matériel de transport, minerais non métallisés, papier et dérivés, produits métalliques, caoutchouc et plastique.

Structure interne de l'industrie espagnole

Exprimé en pourcentages, le produit industriel brut espagnol se présente ainsi pour 1977; ces chiffres peuvent servir d'orientation pour les observations à formuler ultérieurement sur les relations avec la Communauté :

<u>A c t i v i t é s</u>	<u>%</u>
Construction	21,33
Matériel de transport	11,36
Alimentation	7,23
Chaussure et confection	6,76
Eau, gaz et électricité	6,47
Produits chimiques	6,46
Métallurgie de base	4,38
Produits minéraux non métalliques	4,22
Textiles	4,19
Articles métalliques	4,10
Machines et matériel électrique	3,53
Papier journal et imprimerie	3,43
Manufactures diverses	3,11
Industries d'extraction	3,-
Bois, liège et meubles	2,93
Matériel non électrique	1,91
Dérivés du pétrole et du charbon	1,36
Boissons	1,34
Caoutchouc	1,25
Cuir	1,07
Tabac	0,43
	<hr/>
	100,-
	=====

Parallèlement à ces chiffres, qui traduisent l'importance relative des différents secteurs industriels, il convient d'examiner la répartition géographique régionale de la population salariée du secteur industriel :

	%
Catalogne	26,47
Nouvelle-Castille (Madrid)	17,09
Valence	11,90
Andalousie	11,39
Pays Basque et Navarre	6,47
Léon et Castille	6,37
Galice	5,55
Asturies	3,66
Aragon	3,44
Murcie	2,81
Canaries	1,99
Baléares	1,55
Estrémadure	1,31

	100,--
	=====

Le présent rapport n'a pas pour objet d'analyser l'industrie espagnole secteur par secteur; il suffit dès lors d'en rappeler les principales caractéristiques et son évolution au cours de ces dernières années.

Depuis 1975, les taux d'investissements privés ont été particulièrement bas, ce qui s'est traduit par une diminution des capitaux et par une baisse relative du nombre d'emplois, si bien que l'augmentation de la population active n'a pu être absorbée.

En septembre 1979, le gouvernement espagnol a présenté devant les Cortes un programme économique à moyen terme, qui prévoit les actions prioritaires suivantes jusqu'en 1982 :

- l'emploi et la protection des chômeurs;
- la restructuration et l'assainissement des secteurs industriels en crise;
- le financement de nouveaux investissements;
- le commerce extérieur;
- les performances économiques du secteur public.

En ce qui concerne l'activité industrielle, ce plan prévoit deux initiatives particulières pour la reconversion des secteurs en crise :

a) la sidérurgie :

le plan prévoit trois types d'actions :

- investissements dans de nouveaux procédés de production, en vue de réduire certaines consommations,
- investissements en vue de remédier aux déséquilibres de production auxquels l'on assiste actuellement dans certaines industries,
- ajustement approprié de l'emploi, par des moyens aussi bien directs qu'indirects, en vue d'obtenir une augmentation importante de la productivité.

D'une manière générale, il convient de faire observer que ce plan est principalement axé, à l'heure actuelle, sur la sidérurgie, qui se concentre dans trois grandes entreprises à participation publique.

Il ne faut pas oublier pour autant les entreprises privées, qui sont au nombre de 50 environ et qui représentent 30 % de la production nationale d'acier, grâce à l'utilisation de fours électriques et de fer-railles.

b) la construction navale :

pour ce secteur également, le plan prévoit un ensemble de mesures destinées à :

- combler les déficits importants et à améliorer les structures de financement des grands chantiers,
- déterminer le mode de financement des ventes, selon le volume et les modalités en usage sur les marchés internationaux,
- mettre au point les mécanismes d'aide à la construction navale, dans le sens et dans les proportions en usage dans les principaux pays européens,
- adapter le volume et la structure de l'emploi au type et au niveau de la production prévue à moyen terme.

D'une façon concrète, des accords à court et à moyen terme ont été conclus le 15 novembre 1979; ces accords prévoyaient la prorogation du règlement temporaire sur l'emploi, la création d'emplois de rechange grâce à l'aide de l'Institut national de l'Industrie et l'apport de nouveaux capitaux pour les entreprises, afin de leur permettre de s'assainir sur le plan financier, entreprises qui, par ailleurs, sont devenues la propriété de l'Institut national de l'Industrie.

Au chapitre des grandes réalisations, il convient de mettre également l'accent sur l'application des mesures prévues par le plan énergétique national qui a été approuvé par les Cortès au mois de juillet 1979 et qui s'est traduit par l'autorisation de construire cinq centrales thermiques au charbon et quatre centrales nucléaires, destinées à réduire la dépendance énergétique vis-à-vis du pétrole.

Dans le même sens, un plan de remplacement du mazout par le charbon a été établi pour le secteur du ciment.

Au-delà de ce bref aperçu de ces secteurs particuliers de l'industrie, il y a lieu de souligner la caractéristique principale de l'industrie espagnole qu'est la dimension réduite des entreprises, inférieure à la moyenne européenne, ce qui nécessite l'octroi d'aides financières sélectives qui, au plan de la politique économique, ne se sont jamais avérées efficaces.

Il convient également de faire observer que, d'une façon générale, il n'existe pas de lien apparent entre le dynamisme au niveau des exportations et le poids particulier des différents secteurs industriels sur le marché intérieur.

Le même dynamisme, aussi bien extérieur qu'intérieur, ne se retrouve que dans les secteurs suivants :

- le fer et l'acier,
- les engrais,
- les bateaux,
- la chaussure,
- le papier et le carton,
- le caoutchouc,
- les manufactures de plastique,
- les dérivés du pétrole.

Evaluation de l'impact industriel de l'adhésion

L'adoption du tarif extérieur commun et la déconsolidation tarifaire intérieure, dictées par l'adhésion, ont fait l'objet d'un certain nombre d'études spécialisées; à titre de simple hypothèse, nous exposons ci-après les repercussions probables de cette évolution sur les prix moyens :

NOMENCLATURE TARIFAIRE	Diminution des prix des produits impor-- tés en Espagne	Diminution des prix des importations de la CEE en provenance de l'Espagne
	%	%
IV. Alimentation, boissons et tabac	- 2,28	14,42
V. Produits minéraux	1,28	0,34
VI. Produits chimiques	9,15	3,77
VII. Plastique et caoutchouc	11,58	3,44
VIII. Peau et cuir	5,25	2,28
IX. Bois et liège	4,59	4,88
X. Papier	6,75	2,22
XI. Textile	11,59	3,77
XII. Chaussure	7,33	3,89
XIII. Pierre, verre et céramique	10,96	2,87
XIV. Perles et métaux précieux	2,27	0,84
XV. Métaux	7,86	2,66
XVI. Machines et matériel électrique	13,26	2,73
XVII. Matériel de transport	11,23	2,61
XVIII. Optique, son et photographie	12,44	3,39
XX. Divers	16,04	3,44

Parallèlement à l'importance que revêt la fluctuation des prix qu'entraînerait une déconsolidation tarifaire, il faut évaluer la faible incidence quantitative des exportations de produits industriels espagnols sur le marché communautaire, la structure différente des secteurs espagnols les plus dynamiques par rapport aux secteurs communautaires et l'importance décisive de la CEE en tant que fournisseur de l'Espagne.

Dans cet ordre d'idées, on peut estimer que de nombreux secteurs sensibles requièrent une clause de sauvegarde appropriée, pour le moins en attendant que l'Espagne se soit alignée sur la dynamique communautaire.

C'est pourquoi il y aurait lieu d'instaurer, pour le secteur industriel, une période transitoire maximum de dix ans, en vue de protéger l'industrie espagnole d'une manière à la fois efficace et sélective.

Il est évident qu'en raison du niveau des revenus et de la technologie atteints par l'Espagne, elle ne peut espérer des avantages similaires pour les produits très développés et il semble qu'elle doive plutôt s'appliquer à renforcer ses industries de technologie intermédiaire.

De même, elle ne peut poursuivre sa production d'articles trop élémentaires qui sont concurrencés par la production des pays nouvellement industrialisés, où le niveau des revenus et des salaires est faible et qui écoulent leurs produits sur les marchés de la Communauté grâce à un système de préférences.

En définitive, de nombreuses entreprises espagnoles auront tendance, en guise de réaction, à se spécialiser pour se défendre; ceci nous incite à penser que l'adaptation du secteur industriel espagnol ne doit pas se réaliser de façon unilatérale ni accélérée, mais en profitant de toutes les possibilités que lui offre la restructuration de la CEE.

L'industrie espagnole a besoin de l'aide des divers fonds européens : aide financière, sociale et régionale octroyée dans le cadre de programmes d'action précis, en vue de se doter de bases plus solides et de pouvoir ainsi bénéficier d'une croissance équilibrée moins soumise aux entraves inhérentes aux éléments structurels.

Pour terminer, il importe de souligner qu'il ne sera pas facile de résorber le chômage dont le niveau, répétons-le, est très élevé en Espagne (en outre, comme les chiffres le montrent, certaines régions industrielles sont plus touchées que d'autres : ainsi, sur 1.300.000 chômeurs, on en dénombre 205.000 en Catalogne); dès lors, c'est pour cette raison que de nouveaux emplois ont été créés, emplois dont la Chambre de commerce de Barcelone a évalué le coût unitaire à 2.500.000 pesetas. Compte tenu de la diminution des investissements enregistrée au cours de ces dernières années, les efforts que doit déployer l'Espagne dépassent les possibilités à court terme de l'économie espagnole, faute d'un appui financier de la Communauté.